

développement durable

Le développement durable

Jasmine Faul

Face à la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, écarts entre pays développés et pays en développement, sécurité alimentaire, déforestation et perte drastique de biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles), le développement durable est une réponse de tous les acteurs (États, acteurs économiques, société civile), culturels et sociaux du développement.

Le réchauffement va provoquer, et provoque déjà, événements climatiques extrêmes, fonte des glaces, ou encore montée du niveau de la mer.

Seuls les articles du journal, de différentes revues, internet me renseignent, mais voilà ces connaissances ne me suffisaient pas, à la maison nous triions le papier, les PET, le verre... Le DD se limite-t-il au management environnemental ?

Donc j'ai repris le chemin de l'école, pour diminuer ces lacunes

3 journées de formation à l'université de Strasbourg sur le développement durable, déjà la 1^{re} heure j'ai constaté que ce n'était pas un fossé, mais un précipice qu'il fallait combler....

Selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland, le développement durable est :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité.
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

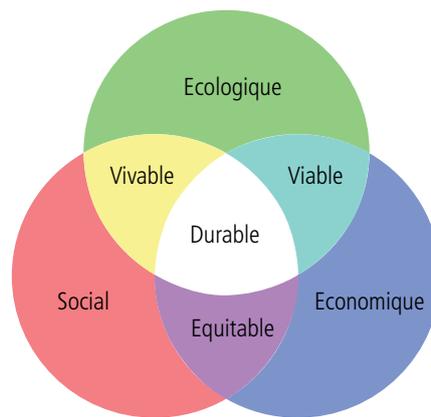


Fig. 1 Le développement durable cherche à associer 3 objectifs positifs médicaux.

Les principes du développement durable sont extraits de la déclaration de Rio (Juin 1992) :

- Le principe de précaution : le choix technologique ne doit pas être posé, si les connaissances ne sont pas acquises.
- Le principe de prévention : promouvoir les produits les moins polluants.
- Le principe pollueur / payeur
- Le principe de solidarité : Etats solidaires, intervenir en cas de pollution.

Le développement durable concerne donc tous les types d'organisation :

- Les états avec élaborations des lois
- Les différentes associations (syndicats professionnels, associations des consommateurs...)
- Les collectivités
- Les entreprises privées
- Les entreprises publiques.

La pression de la société civile se fait de plus en plus forte sur les organisations pour que ces dernières rendent compte de leurs activités et des conséquences de celles-ci sur la société et l'environnement.

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES : RSE

La définition de la RSE a donné lieu à de nombreux débats. Un compromis a été atteint avec la définition suivante qui permet d'accorder les différentes visions exprimées :

C'est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent, avec 3 aspects intégrés :

- Qui contribue au DD, à la santé et au bien-être de la société ; et prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- Respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement, et qui ;
- Est intégrée dans l'ensemble de l'organisation et mise en œuvre dans ses relations.

Concrètement, c'est ce qu'on va attendre des entreprises dans leurs :

- Comportement
- Management
- Pratiques professionnelles.

Cette définition réalise une synthèse des différentes conceptions de la RS défendues dans la négociation ISO 26000 : on y retrouve en effet à la fois la vision éthique défendue par les Américains, l'approche orientée vers les parties prenantes défendue par les Britanniques, le nécessaire respect de la loi cher aux Européens, la contribution au DD et le respect des normes internationales de comportement vigoureusement défendus par les Français.

De nombreux dirigeants ont bien compris l'intérêt pour la pérennité de leur organisation, la maîtrise des risques ou encore l'assurance de la rentabilité, de minimiser les conséquences négatives de leurs activités et d'en accroître les bénéfices d'un point de vue sociétal.

LES PRINCIPES DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

La norme ISO 26000 (Novembre 2010) porte une même compréhension de la responsabilité sociétale au niveau mondial. Elle guide les organisations en structurant et systématisant l'appréhension de la responsabilité de chacun. Elle traduit et formalise une sorte de bon sens collectif, en présentant les attentes de la société.

Les principes de cette RS sont au nombre de 7 :

- La redevabilité (accountability)
- La transparence
- Le comportement éthique
- La reconnaissance des intérêts des parties prenantes,
- Le principe du respect de la loi,
- La prise en compte des normes internationales de comportement
- Le respect des droits de l'Homme.

Redevabilité, ce terme recouvre plusieurs réalités : il s'agit à la fois d'assumer ses décisions et

activités et leurs impacts, et d'en rendre compte. C'est le fait de répondre de ses décisions, de ses activités et des impacts associés. La redevabilité contribue à la transparence.

LES 2 PRATIQUES DE RS

Il s'agit d'une part d'identifier sa responsabilité sociétale et d'autre part d'identifier les parties prenantes et de dialoguer avec elles.

Ces 2 pratiques visent à guider les organisations pour déterminer les domaines d'action pertinents sur lesquels agir pour assumer leur responsabilité à partir :

- Des impacts des activités et décisions en considérant :
 - La chaîne de valeur et le cycle de vie des produits
 - De manière systématique et globale les 7 questions centrales,
 - La contribution au DD
 - Les impacts indirects au sein d'un périmètre étendu de sa responsabilité : la sphère d'influence.

- Des attentes des parties prenantes :
 - En identifiant ces parties prenantes,
 - En dialoguant avec ses parties prenantes.

LES QUESTIONS CENTRALES DE LA RS : 7

Ce sont les différents thèmes qui doivent être pris en compte par les organisations et sur lesquels elles doivent rendre des comptes.

Il s'agit :

- Gouvernance de l'organisation
- Droits de l'Homme
- Relations et conditions de travail
- Environnement
- Loyauté des pratiques
- Questions relatives aux consommateurs, et
- Communautés et développement local.

Ces questions de RS doivent être appréhendées dans une logique globale, holistique, d'interdépendance. Il s'agit en effet de ne pas prendre en compte les impacts environnementaux en



Geissmann Papier AG
Güterstrasse 5
5605 Dottikon
Tel: +41 56 616 77 77
Fax: +41 56 616 77 78
info@geissmannpapier.ch
www.geissmannpapier.ch



SHOP NEU
shop.geissmannpapier.ch

Emballages de Stérilisation




- sachets et gaines pour l'emballage manuel
- systèmes de contrôle de stérilisation
- papiers médicaux spéciaux
- films complexes pour machines à emballer à sachets plats ou thermoformés
- machines y appropriées



steriCLIN

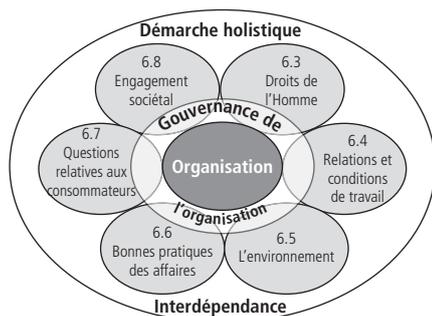


Fig. 2

ignorant les impacts sociaux, mais au contraire en envisageant les conséquences sur l'ensemble des questions centrales.

Les aspects économiques, de même que ceux relatifs à la santé, à la sécurité et à la chaîne de valeur sont traités dans les différentes questions centrales lorsque cela est pertinent.

QUESTIONS CENTRALES ET DOMAINES D'ACTION

Si nous prenons en exemple la question Droits de l'Homme, les domaines d'actions sont :

- Domaine d'action 1 : obligation de vigilance
- Domaine d'action 2 : situation présentant un risque pour les Droits de l'Homme
- Domaine d'action 3 : prévention de la complicité
- Domaine d'action 4 : remédier aux atteintes aux Droits de l'Homme
- Domaine d'action 5 : discrimination et groupes vulnérables

- Domaine d'action 6 : droits civils et politiques
- Domaine d'action 7 : droits économiques, sociaux et culturels
- Domaine d'action 8 : droits fondamentaux au travail

Ensuite chaque domaine d'action est repris, présenté et traité

Exemple : Domaine d'action 2 : situation présentant un risque pour les droits de l'Homme.

Le contexte, l'actualité du territoire sur lequel l'organisation exerce son activité peuvent impliquer des risques quant au respect des droits de l'Homme : conflits armés, situations de catastrophes naturelles, corruption structurelle etc.

L'organisation s'impose ainsi une plus grande vigilance vis-à-vis de ces situations et s'oblige à réagir en tenant compte des principes défendus.

QUESTIONS À SE POSER

- Quels sont les risques existants ou susceptibles de se dérouler sur le territoire où l'organisation exerce son activité (risques humains, naturels, conflits...)?
- Sur quels moyens l'organisation peut-elle s'appuyer pour réagir face aux événements contextuels?
- Quels sont les processus de décision mis en place par l'organisation confrontée aux situations délicates?

PISTES D'ACTION :

- Organiser un recensement des risques liés au territoire, de l'actualité humaine à l'actualité naturelle.

- Identifier les mesures préventives et correctives suivant les différents scénarios envisagés.
- Organiser des tests et des mises en situation réelle pour vérifier l'adéquation des systèmes mis en place par l'organisation.

CONCLUSION

Voilà juste la base du DD, une partie du cours a permis également de conduire son analyse environnementale (côté pratique, travail de groupe), une autre nous a donné des pistes (actions concrètes à mener) pour économiser l'énergie, pour des achats éco-responsables, et surtout thème qui m'est cher :

Trier, recycler et valoriser ses déchets.

Je ne peux que recommander cette formation, qui englobe la théorie et la pratique

Je tiens également à préciser pour les personnes intéressées à une certification, celle-ci est également possible avec ISO EN 14001, elle concerne le management environnemental et définit les exigences (déchets, pollution, bruit..)

BIBLIOGRAPHIE

- Cours DD, management environnemental en établissement de santé : Pierre Linden – Université Louis Pasteur
- Iso 26000, responsabilité sociétale, comprendre, déployer, évaluer – Edition Afnor
- Les principes de la déclaration de Rio
- SD 2100 Guide pour la prise en compte des enjeux de DD dans la stratégie et le développement des entreprises.
- Images Wikipedia – Développement durable |